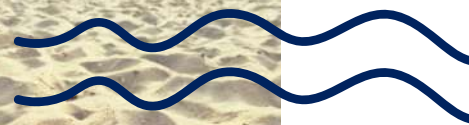


Bulletin Municipal

SAINT-HIPPOLYTE



JUILLET 2025

Sommaire

3 **Le mot du Maire**
L'édito de la commission

4 à 7 **Les comptes rendus des procès**
verbaux du conseil municipal

8 à 9 **Infos municipales**

10 **Saint-Hippolyte, c'est aussi...**

11 à 12 **Interview de Mme et M. FILLON**

13 à 15 **L'École "Les enfants du Marais"**

16 à 21 **Du côté des associations**

22 **Tous en cuisine**

23 **Place aux jeux !!!**



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h à 17h30

Permanences du Bus France Services :

Contactez le 06 02 59 50 57

Le mot du Maire



Quelques nouvelles de la commune avant de partir en vacances, c'est l'objet de ce bulletin municipal.

Nous avons bouclé le budget 2025 sans trop de difficultés, en restant raisonnable pour préserver un avenir incertain.

Les travaux d'extension de la cantine sont terminés, nous pouvons dorénavant ne faire qu'un seul service, ce qui permet de mieux gérer les horaires du personnel de service et de surveillance. Pas de surprise quant à la prochaine rentrée, la population scolaire a tendance à augmenter légèrement ; les constructions nouvelles en cours et à venir permettent d'être optimistes pour les prochaines années.

Cette année encore, nos associations ont fait preuve de dynamisme et je les en remercie. Soutenir leurs projets matériellement et financièrement, c'est récompenser le bénévolat nécessaire au fonctionnement et à leurs activités.

Je souhaite que les habitants s'impliquent du mieux possible dans les nombreuses associations, volontariat indispensable pour la cohérence de notre population, pour l'intégration des nouveaux habitants, dans tous les domaines (scolaire, environnemental, culturel, sportif, ...).

Je vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Pierre CHEVILLON, Maire



L'édito de la commission

La saison estivale tant attendue arrive, accompagnée du nouveau bulletin municipal.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les derniers compte-rendus des réunions des conseils municipaux, diverses informations pratiques et culturelles, une interview de Monsieur et Madame FILLON qui vous présentent leurs activités liées à la transformation de divers matériaux pour leur donner une nouvelle vie, des idées de recettes, de jeux et bien entendu un retour sur les manifestations qui se sont déroulées depuis ce début d'année, sans oublier celles à venir où nous espérons vous y retrouver très nombreux.

L'équipe municipale et sa commission communication vous souhaitent une bonne lecture et un agréable été à profiter en famille ou entre amis.

Hippolyte et l'équipe de rédaction

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou bien sur le site internet www.saint-hippolyte.fr

RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2024

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 10 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTIONS ÉTAT 2024/2025 :

- DETR ENFANCE/JEUNESSE,
- DSIL (DOTATION DE SOUTIEN À L'ACTION LOCAL),
- FONDS VERTS,

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne communication du projet qui consiste à rénover totalement le groupe scolaire afin de diminuer la consommation énergétique (isolation extérieure mur, isolation plafond, changement de menuiseries, Installation d'une chaudière bois granulés). Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 281 200 € HT et le montant des honoraires de l'architecte est de 26 714 € (soit 9,50% du prévisionnel 281 200 € HT).

	Subvention	Taux	Montant en €
Etat (DETR)	Sollicitée	20.00% de 281 200	56 240.00
Etat (DSIL)	Sollicitée	35.00% de 281 200	98 420.00
Fonds Vert	Sollicitée	25.00% de 307 914	76 978.50
Commune	Fonds propres	24.77% de 307 914	76 275.50
TOTAL			307 914.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de réaliser les travaux décrits ci-dessus sur le budget 2025,
- de solliciter l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (20%), la DSIL pour 35% et le Fond Vert pour 25%,
- de charger Monsieur le Maire de faire établir les dossiers et de lui donner tout pouvoir pour signer tout document relatif à l'aboutissement de cette opération.

QUESTIONS DIVERSES

1. Suite à l'élaboration d'un tableau de priorité de réparation ou rénovation des routes au regard de leurs états de dégradation par la commission voirie, M. CANIZARES Patrick demande de rajouter la place du lotissement des Erables. Adopté par l'ensemble du Conseil ;
2. Monsieur le Maire rappelle que le Noël des employés communaux et leurs enfants se déroulera le jeudi 19 décembre à 18h30.

RÉUNION DU 6 FEVRIER 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 17 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION AUTORISANT LE MAIRE À ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (DANS LA LIMITE DU QUART DES CRÉDITS OUVERTS AU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT) AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- d'autoriser M. le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement dans la limite des crédits repris ci-dessous et avant le vote du budget primitif 2025. Opération d'équipement : Construction Scolaire Op 084 article 2313 : + 15 000 €,
- dit que ces dépenses seront inscrites sur le budget primitif de l'année 2025.

QUESTIONS DIVERSES

1. M. le Maire informe le conseil municipal qu'un dossier de mise en place d'une antenne relais rue du Portail Rouge lui a été soumis. Instruit en grande partie par le demandeur qui a pris toute disposition pour rassembler les autorisations nécessaires, M. le Maire a opposé la proximité de l'église à l'architecte des bâtiments de France qui a répondu les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. Le dossier va donc suivre son cours.
2. Avancement cantine : M. BARATHIEU signale que la fin des travaux se fera dans les délais. Réouverture prévue à la rentrée des vacances scolaires soit le 10 mars.
3. M. BARATHIEU signale qu'après de difficiles recherches de gaine de passage de la fibre, celle-ci va pouvoir être enfin installée à la salle des fêtes.
4. M. BARATHIEU communique qu'un remplacement des lampes (relamping) par des leds sur l'éclairage public va être effectué sur toute la commune. D'importantes économies sont attendues.
5. M. le Maire nous indique qu'il est fort probable que la commune soit dans l'obligation d'installer des bornes de recharge pour véhicule électrique. A suivre.
6. Boulangerie : le propriétaire de l'ancienne boulangerie a demandé la requalification de son immeuble en immeuble d'habitation, ce qui ne va pas dans le sens d'une réouverture de boulangerie.

RÉUNION DU 24 MARS 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 6 février 2025 est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire présente le CFU 2024 de la commune.

Investissement		
Dépenses	Prévu	681 310.37
	Réalisé	472 189.78
	Reste à réaliser	208 263.40
Recettes	Prévu	681 310.37
	Réalisé	548 171.88
	Reste à réaliser	238 820.00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	1 174 141.00
	Réalisé	899 188.09
Recettes	Prévu	1 174 141.00
	Réalisé	1 200 927.32
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement	75 982.10	
Fonctionnement	301 739.23	
Résultat global	377 721.33	

Après présentation du CFU 2024, Monsieur le Maire se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à M. A.BARATHIEU, 1^{er} adjoint pour permettre à l'assemblée de le voter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le Compte Financier Unique de l'exercice 2024.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024 (COMMUNE).

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de la commune de l'exercice 2024, Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	201 739.23
- un excédent reporté de :	100 000.00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	301 739.23
- un excédent d'investissement de :	75 982.10
- un excédent des restes à réaliser de :	30 556.60
Soit un excédent de financement de :	106 538.70

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024: EXCÉDENT	301 739.23
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	201 739.23
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	100 000.00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	75 982.10

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu de la commission Solidarité territoriale CARO par Mme Christelle SIMONET :

Point sur les réalisations 2024 pour un montant de 225150€, qui permet la reconduction sur l'année 2025 avec un budget de 237900€ des actions suivantes :

- Maison France Service de Rochefort et Tonnay-Charente plus l'équipe mobile pour les permanences sur le territoire de la CARO.
- Ecrivain public qui est en permanence sur 6 communes a assuré 291 rendez-vous pour 196 permanences.
- La crèche l'Enfant DO.
- VIVRACTIF avec l'aide au permis de conduire ou l'achat d'un véhicule motorisé.
- Présence d'une référente sociale au commissariat.
- Divers projets d'animation sur des quartiers prioritaires dont cinéma en plein air.

Compte rendu de la commission Environnement CARO par M. Daniel PACAUD :

Bilan 2024 de la collecte des ordures ménagères :

- Déchets ménagers 3300 Tonnes soit – 19,7%
- Emballages 267 Tonnes soit + 6%

1700 composteurs ont été distribués, 100 abris bac sur 3 communes ont été installés. Des bars à compost sont ouverts, ce qui permet aux administrés de récupérer du compost.

Une quinzaine de sensibilisation « Tous au compost » va être organisée.

Sur les déchetteries de nouvelles filières vont être créées : Sport, Bricolage, Réemploi.

Déchetterie et recyclerie sur Rochefort : le projet sur 2000 m² et pour une valeur de 6 millions d'euro est présenté.

L'association CIRCULAIR propose aux communes pour une adhésion de 480€/an la collecte de tous les déchets recyclable (électrique, électronique, mobilier, archives confidentielles)

- Novembre vert est reconduit avec des animations plus resserrées.
- Le PLPDMA (Programme de prévention des déchets) pourrait permettre la mise en place de prêt gratuit de matériel.
- Il est présenté aux élus l'organisation des Bacs à marée (105 sur le littoral atlantique, 20 sur le territoire de la CARO : 6 tonnes récoltés par VIVRACTIF) et des Bacs à Rive (CARO : 2 à Saint Laurent de la Prée, 1 au Vergeroux, 2 à Rochefort, 1 à Saint Nazaire).

Un collectif d'administrés présent à la réunion a pris la parole concernant l'implantation d'un pylône Rue du Portail Rouge :

Monsieur le Maire accorde cette intervention. Des questions sont posées par ce collectif auxquelles Monsieur le Maire répond dans la mesure des connaissances actuelles.

Il indique avoir reçu un responsable CELLNEX en charge du dossier d'implantation. Un point sur le dossier a été fait. Sachant que les opérateurs de téléphonie ont l'obligation de couvrir une zone définie pour permettre la couverture optimum des services de l'état, gendarmerie, police, pompiers. D'autres lieux d'implantations potentiels ont été visités mais il reste proche des habitations. Monsieur P. CANIZARES intervient en signalant que les services qui ont effectués les repérages pour le compte des opérateurs auront de toute façon la nécessité de trouver un compromis et peut être se diriger sur un autre site qui devra assurer la couverture demandée.

RÉUNION DU 15 AVRIL 2025

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Après diffusion du procès-verbal du 24 mars 2025 lors de la convocation à ce CM et prise de connaissance par l'ensemble des élus, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou contestations.

Un conseiller demande qu'une précision, concernant l'implantation du mât d'antenne téléphonique, soit inscrite :

« L'intervention de Monsieur CANIZARES lors de la réunion du 24 Mars 2025 avait pour but de signaler, que les élus ont été avertis de cette implantation lors d'un conseil municipal précédent et se sont émus du choix retenu par l'entreprise installatrice (présence d'un monument historique etc..). Cette installation n'étant pour sa part, pas jugée judicieuse.

Il est précisé aux personnes présentes, que la visite du correspondant CELLNEX sur site, suite aux inquiétudes légitimes, exprimées par les habitants concernés, laisse une possibilité, sur proposition des élus de déplacer cette antenne sur un autre site d'implantation moins contraignant face aux risques de proximité et permettre d'assurer la mission de couverture téléphonique souhaitée par les opérateurs en charge du projet.

Il est donc espéré une compréhension des différents acteurs en charge du dossier de pouvoir remédier à cet état de fait préoccupant. ».

Le procès-verbal du 24 mars 2025, avec la modification ci-dessus, est adopté à l'unanimité

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2025

Après avoir examiné les différents documents, le conseil municipal décide, par 2 voix « contre », 1 « abstention, 8 voix « Pour » :

- de modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :
 - * Taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,29 %,
 - * Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51,60 %,
 - * Taxe d'habitation (résidences secondaires et meublés non affectés à l'habitation) : 12,69%.

SUBVENTIONS ANNÉE 2025

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations, Monsieur le Maire propose, d'attribuer une subvention de fonctionnement à différentes associations et organismes publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de verser les subventions telles que figurant ci-dessous :

• Association Communale de Chasse	400,00 €
• ADMR	300,00 €

Concernant la subvention de l'ADMR et ne prenant pas part au vote, M. D.PACAUD quitte la séance

• APE	500,00 €
• ANIMATION HIPPOLYTAINE	380,00 €
• ASSOC. LES DOIGTS MAGIQUES	300,00 €
• ADCS OCCE ECOLE LES ENFANTS DU MARAIS	500,00 €
• ETOILE SPORTIVE ST HIPPOLYTE	2 000,00€
• AFR	45 000,00€

Concernant la subvention de l'AFR et ne prenant pas part au vote, Mme E.DEPREYTERE quitte la séance

- d'inscrire sur le budget 2025 les sommes suivantes à l'article 65748 : 49 380€.

SUBVENTION ASA ANNÉE 2025

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur le Président de l'Association Syndicale Autorisée des propriétaires de Saint-Hippolyte qui sollicite une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000,00 euros.

Après en avoir délibéré et ne prenant pas part au vote, Monsieur D.VÉCHAMBRE quitte la séance, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de verser la subvention telle que figurant ci-dessous :
ASA de Saint-Hippolyte : 10 000,00 €
- d'inscrire sur le budget 2025 la somme suivante à l'article 657381 : 10 000,00 euros.

VOTE DU BUDGET 2025 COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget 2025 de la commune, étudié par les membres du conseil municipal en séance de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	: 497 562.93
Recettes	: 467 006.33
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	: 1 192 173.00
Recettes	: 1 192 173.00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses	: 705 826.33 (dont 208 263.40 de RAR)
Recettes	: 705 826.33(dont 238 820.00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	: 1 192 173.00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	: 1 192 173.00 (dont 0,00 de RAR)

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2025 À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT Océan

Monsieur le maire rappelle aux membres de l'Assemblée que la Commune de Saint-Hippolyte a décidé de réaliser des travaux de réfection de voirie.

Considérant le plan de financement de ces travaux correspondant à l'assiette des dépenses qui peuvent être prises en compte pour le fonds de concours :

Postes de dépenses/recettes	Montants HT
Réfection voirie allée de la Fragnée et la Piégerie	26 817.06 €
Total des dépenses HT	26 817.06 €

Monsieur le Maire propose ainsi au conseil municipal de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, correspondant au plafond maximum de 5 759 €, pour les travaux de voirie pour un plafond de dépense de 11 518 € (maximum envisageable).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte à Monsieur le maire des explications ci-dessus détaillées,

- sollicite l'attribution d'un fonds de concours égal à 5759 €, dans la limite des plafonds maximum des fonds de concours de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan accordés pour 2025.
- s'engage à fournir l'état récapitulatif des dépenses visé par Madame la Trésorière et les courriers, les conventions ou arrêtés d'attribution de subventions pour le versement,
- autorise Monsieur le maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE : RISQUE SANTÉ

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L. 827-1 et suivants du code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les quatre arrêtés d'application du 8 novembre 2011,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

La participation à verser obligatoirement à compter du 1^{er} janvier 2026 pour le risque santé sera au minimum de 15 euros brut par mois et par agent.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide, par 1 « Abstention » et 10 voix « Pour » :

- de retenir la procédure de convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime,
- d'accorder le versement d'un montant unitaire mensuel brut de : 15 euros par agent. La participation sera confirmée par délibération, à l'issue de la procédure de consultation.
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer tout acte relatif à ce dossier, et notamment à transmettre au Centre de Gestion toutes les données statistiques nécessaires à la consultation.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission communication :

Le bulletin municipal est en cours de réalisation pour la parution en Juillet. Les associations sont appelées à fournir texte et photos sur leurs manifestations respectives.

QUESTIONS DIVERSES

1. Le 1^{er} Adjoint signale que la fibre est raccordée sur la salle des Fêtes et permet ainsi de connecter la bibliothèque, la cantine et la salle des fêtes.
2. Mr le Maire tient à remercier Martial TAVERNET qui a su repeindre, dans un temps très court, la partie ancienne salle de la cantine pour un raccordement couleur avec la nouvelle salle et également Fabienne DEPREYTERE qui assure sur son temps disponible la surveillance de la cantine en cas de besoin.



Infos municipales

Nouvelle cantine

Couleur pastel, espace libéré, luminosité accrue, quel plaisir de déjeuner dans cet espace rénové !

Ce temps passé à la cantine scolaire représente un moment crucial dans la journée des élèves, tant sur le plan nutritionnel que social. Déjeuner dans une ambiance apaisée fait partie de ces transformations que le conseil municipal avait à cœur de réaliser.



Balade "Grand Site de France" - 27 septembre 2025

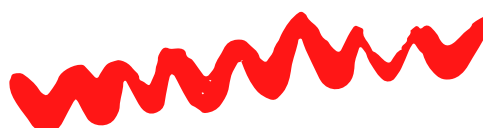
La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan avec le concours de Rando Loisirs 17 et de la commune de Saint-Hippolyte organisent le samedi 27 septembre 2025 une balade pédestre autour de SAINT-HIPPOLYTE.

Ce qui sera proposé :

- 1 départ à 8h30 - 12 kms - pour les marcheurs,
- puis des départs toutes les 1/2 heures à partir de 9h - 7 kms - pour le grand public.

4 animations (4 x 15 minutes) le long du parcours pour découvrir avec des spécialistes les éléments insolites des alentours de Saint-Hippolyte.

Des précisions vous seront communiquées dès début septembre par les organisateurs... préparez-vous à une balade joignant l'utile à l'agréable !



Les mercredis du Jazz 6 août 2025 à St-Hippolyte

2025

LES MERCREDIS
JAZZ

CONCERTS 19H
ANIMATIONS EN AMONT

23. JUIL.
THE GENTLE ART OF BASS
ROCHEFORT - ANCIENNE MAIRIE DE
CHANTE-ALOUETTE

30. JUIL.
CHRISTOPHE BRUNARD « CONNECTION »
FOURAS - KIOSQUE PLACE CARNOT

06. AOUT
CHRISTOPHE DUPLAN « CHANSONS JAZZ »
SAINT-HIPPOLYTE - JARDIN DE L'EGLISE

13. AOUT
ED GIRARD « VIBRAPHONE »
MORAGNE - PARKING SALLE POLYVALENTE

20. AOUT
BLUE DOLPHIN "3T"
ST LAURENT DE LA PRÉE - PELOUSE DE LA
SALLE DES FETES

27. AOUT
RUDY BONIN « INNOVATION »
PORT DES BARQUES - PLACE LÉONCE VIELJEUX

PROGRAMME COMPLET :
WWW.ROCHEFORT-OCEAN.COM
INFORMATIONS : 05 46 99 08 60

Accès libre et gratuit
Buvette et restauration sur place

Organisation : CARO

Direction Artistique et Production :
Rudy BONIN - JAZZ'OU

PLATEAU 2025-2026-007540

Infos municipales

Gare aux écrans !

Comme vous le savez l'addiction aux écrans est dangereuse et contribue directement ou indirectement, au manque de concentration, aux déficits de sommeil, à la sédentarité donc au manque d'activité physique, à l'obésité ainsi qu'aux problèmes de vue.

S'il est recommandé d'éviter l'utilisation avant 3 ans, il faut ensuite essayer de limiter le temps d'utilisation. Le monde Internet est vaste et rempli de pièges : on peut se faire harceler, haker. Alors on ne donne aucune information qui pourrait nous porter préjudice (Pas d'adresse, de N° de Téléphone, date de naissance ou autres informations relevant de la vie privée).

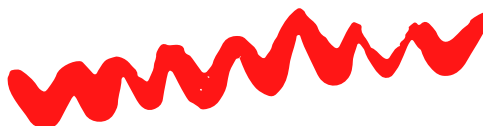
Si malgré votre prudence vous vous faites cyber harcelé, le 3018 est devenu depuis le 1er janvier 2024 le numéro national unique de signalement des situations de harcèlement et de cyberharcèlement entre élèves.



Le 3018 est accessible 7 jours sur 7, de 9h à 23h par téléphone et par Tchat sur 3018.fr et via Messenger.

Signaleur de confiance auprès des réseaux sociaux, le 3018 dispose d'une capacité d'intervention unique en France via une procédure de signalement accélérée pour obtenir la suppression de contenus ou comptes préjudiciables en quelques heures.

Conventionné avec la plateforme Pharos (internet-signalement.gouv.fr), le Ministère de l'Education nationale et le 119-Enfance en danger, le 3018 est au cœur du dispositif de la protection de l'Enfance.



Obtenir sa carte privilège 2025 !

Le bon plan pour les habitants de Rochefort Océan !



Vous habitez l'agglomération Rochefort Océan, découvrez votre destination à tarif réduit !

L'Office de Tourisme invite les habitants de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan à retirer gracieusement la Carte Privilège Rochefort Océan 2025 dans les bureaux d'information touristique de Rochefort, Fouras-les-Bains, Port-des-Barques, et l'île d'Aix.

La carte privilège est délivrée gratuitement, sur présentation d'un justificatif de domicile. Cette carte nominative est valable pour 1 famille (2 adultes et 3 enfants) jusqu'à fin 2025. Elle permet d'accéder à + de 50 musées, sites de visites, et activités de loisirs de la destination à tarif réduit. Elle offre également des avantages chez les commerçants et restaurateurs partenaires du dispositif.

Tous les avantages sont répertoriés sur la Carte Touristique Rochefort Océan (à disposition dans les bureaux d'information touristique) et sur le site internet :

<https://www.rochefort-ocean.com/organiser/informations-pratiques/l-office-de-tourisme/carte-privilege/retrouvez-toute-l-offre-carte-privilege>

Saint-Hippolyte, c'est aussi..

Voeux du maire

La cérémonie des vœux est l'occasion, pour le Maire et le conseil municipal, de souhaiter le meilleur aux habitants de la commune. C'est aussi un rendez-vous au cours duquel le Maire dresse un bilan des actions réalisées, et expose les projets en cours ou à mettre en œuvre.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié est offert par la municipalité, permettant de clore les discours officiels sur un moment d'échanges conviviaux.



Opération broyage réussie : Mercredi 16 avril



La commune en association avec la CARO s'est positionnée pour faciliter la vie de nos concitoyens. Une opération de broyage de déchets verts pour les habitants de Saint-Hippolyte s'est déroulée le mercredi 16 Avril 2025.

De nombreux administrés ont déposé leurs déchets verts, certains ont récupéré en contrepartie du broyat bien utile pour protéger les plantes du jardin. A reconduire absolument !



8 mai 1945 : 80 ans seulement, c'était hier !

Se souvenir est important, ne pas oublier est primordial afin d'éviter dans le futur de refaire les erreurs du passé.

M. le Maire a déposé une gerbe et lu le communiqué du ministre des armées Sébastien LECORNU.

Le pot de l'amitié a clôturé cette cérémonie.





Interview de Mme et M. FILLON Aurélie et Sébastien



<https://lart-du-bidon-et-du-composite.jimdosite.com>



“Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme*”

** Maxime attribuée au célèbre physicien Antoine LAVOISIER*

Interview par

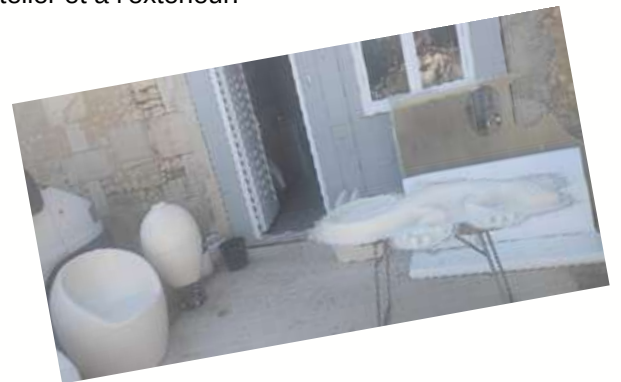
Hippolyte : Bonjour, pouvez-vous me dire de quelle région êtes-vous ? Etes-vous mariés, avez-vous des enfants ?

Mr et Mme FILLON : Originaires de Rochefort/Mer, nous sommes mariés et avons 4 enfants : 3 garçons et une fille.

Hippolyte : Depuis 2022, vous pilotez «L'art du bidon et du composite», dites-moi l'objet de cette entreprise implantée à Saint-Hippolyte, à la Maçonnerie ?

Mr et Mme Fillon : Notre objectif premier est de détourner des objets voués à la déchetterie et de leur donner une seconde vie. Nous travaillons beaucoup sur les objets métalliques comme les bidons (d'où le nom de notre société), mais aussi sur les bouteilles de gaz, les extincteurs par exemple. Nous détournons également de nombreuses calendres de véhicule qui au gré de notre imagination deviennent bureau, étagère, banquette, bar.

Hippolyte : J'ai pris quelques photos pour en montrer un florilège à nos lecteurs. Dîtes-moi j'ai vu des pièces en composite qui séchaient dans votre atelier et à l'extérieur.



Mr et Mme Fillon : C'est le résultat de notre deuxième activité : les créations en composite. Mr FILLON est aussi formateur auprès de IFI Peinture, jury d'examen pour l'AFPA, le CIPECMA et comme l'AFPA, le Lycée technique Marcel DASSAULT nous envoie des stagiaires.

Hippolyte : D'où vous est venue l'idée de démarrer cette activité ?

Mr et Mme FILLON : Suite à l'achat de notre maison en 2017 que nous avons entièrement rénovée, il nous fallait la meubler. Nous n'avons pas trouvé de meubles à notre goût, alors nous avons commencé à créer notre mobilier à partir de la réutilisation de matériels et matériaux.

Nos amis trouvaient ça génial et nous demandait de leur fabriquer de l'ameublement.

On était en plein confinement COVID, alors on s'est lancé !

Hippolyte : Bravo, il fallait le faire ! Quelles sont vos circuits de distribution commerciaux ?

Mr et Mme Fillon : Nous participons à de nombreux salons régionaux (SAINTES, La ROCHELLE, BORDEAUX) et grâce à LÉO qui est le leader français de l'organisation de salons grand public sur les thématiques de l'habitat, de l'immobilier et de la décoration nous allons jusqu'à Mantes la Jolie, Limoges, Chalons sur Saône.

Hippolyte : Et sur Internet ?

Mr et Mme Fillon : Comme toute entreprise nouvelle qui se respecte nous sommes bien sûr sur Facebook, Instagram, Tik Tok mais comme nous construisons des modèles uniques et personnalisés, Il est seulement possible de voir nos réalisations mais pas commander.

Hippolyte : L'économie circulaire, on en parle beaucoup, êtes-vous fiers de participer à ce mouvement qui consiste à partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et les matériaux existants le plus longtemps possible afin qu'ils conservent leur valeur.

Mr et Mme Fillon : Notre objectif : On ne jette rien ! Optimiser au maximum jusqu'aux déchets des réalisations en cours qui sont réutilisés sur une autre création ! C'est un défi et oui on peut dire que nous en sommes heureux et fiers !

Hippolyte : Merci Mr et Mme FILLON.

Je pense que les habitants de notre commune qui ne vous connaissent pas seront aussi fiers de savoir qu'une entreprise hippolytaine contribue à un monde plus durable.



École "les enfants du Marais"



La semaine de la Maternelle

A l'occasion de la Semaine de la Maternelle, du 14 au 18 avril 2025, nous avons ouvert les portes de notre école pour donner à voir les apprentissages menés et renforcer les liens qui existent déjà avec les familles.

C'est là une opportunité de montrer aux familles comment l'école maternelle participe, dès le plus jeune âge, à la construction, chez les élèves, d'une motivation active et engagée pour apprendre. Les familles ont pu ainsi observer leur enfant dans diverses situations et découvrir l'importance de l'acquisition du langage, le développement psychomoteur, les compétences du vivre ensemble...

Dans la classe des PS-MS, plusieurs ateliers de langage étaient proposés aux enfants et menés par les parents volontaires. C'était des jeux de langage déjà bien connus des enfants autour du thème des transports et du zoo. Ils ont pu jouer à un jeu coopératif et résoudre des défis comme, chercher des objets d'une même couleur, construire une tour plus haute qu'un autre groupe...

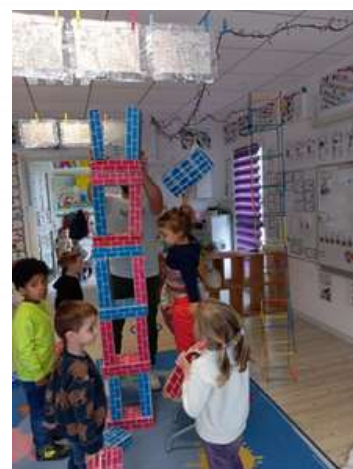
En fin de journée, c'était l'heure du conte. Tous réunis au coin-regroupement, nous avons écouté l'histoire lue par la maîtresse. Les parents ont pu repartir avec l'album lu pour le relire avec leur enfant le soir à la maison.

Dans la classe des PS-GS :

Le matin : ateliers langage pour les PS.

Début d'après-midi : ateliers écriture/graphisme, phonologie et lexique pour les GS.

Fin d'après-midi : ateliers éducation musicale.



C'était une belle semaine de partage, de coopération et défis !

Merci à tous pour votre participation !

École "les enfants du Marais"



Soirée de la lecture

L'école de Saint-Hippolyte a organisé la troisième édition de la soirée de la lecture le mardi 27 mai dans le parc de la commune.

Ce fut l'occasion pour les parents, les enfants et les enseignants de partager un moment convivial autour d'activités préparées en classe sur le thème de la lecture : lectures théâtralisées, récitations et créations de poésies, lecture d'histoires, saynètes de théâtre, création d'une bibliothèque aux titres détournés, écriture d'un livre collectif, création de marque-pages.... Et sans oublier la présence de l'APE pour proposer une petite collation aux gourmands !



**Merci à tous les élèves, les enseignants et les visiteurs
qui ont fait de ce moment un joli succès !**



Sortie au Paléosite de Saint-Césaire

Jeudi 22 mai, les classes de GS-CE1 et CE1-CE2 ont effectué un voyage au temps de la Préhistoire au Paléosite de Saint Césaire.

Au programme pour les GS-CE1 une journée découverte avec une visite guidée adaptée le matin. L'après-midi les élèves ont profité d'ateliers artistiques : peintures rupestres, maquillage et modelage d'une poterie.

Les CE1-CE2 ont vécu une journée nomade avec la construction de huttes, une démonstration d'allumage de feu comme au temps de la Préhistoire. L'après-midi, les élèves ont approfondi leurs connaissances grâce à une visite guidée du site de fouilles archéologiques, d'un camp nomade et d'une partie du musée.



Sortie scolaire : Usine Lucien Grand

Aujourd'hui, le jeudi 22 mai, nous sommes allés à vélo jusqu'à l'usine Lucien Grand. C'est la plus grande usine de production d'eau potable de Charente-Maritime. Nous avons pédalé 3,8 km, il faisait beau. C'était agréable !

Dans l'usine, nous avons regardé un petit film puis nous nous sommes séparés en deux groupes pour faire différents ateliers. D'abord, nous avons fait des sciences : nous avons observé comment passer de l'eau brute à l'eau potable.

Ensuite, nous avons étudié quelques étapes de la transformation de l'eau. Pour terminer, nous avons fait un quizz contre les CE2-CM2.

A 13h, nous avons mangé notre pique-nique et nous sommes rentrés à vélo.

L'avis de la classe : nous avons aimé car c'était très intéressant !
Classe de CM1



Du côté des associations...



ANIMATION HIPPOLYTAINE

Le samedi 21 juin 2025, Saint-Hippolyte a vibré au rythme de la fête de la musique, organisée par l'Animation Hippolytaine. Cet événement tant attendu a offert une soirée mémorable, rassemblant les habitants et les visiteurs autour de la passion commune pour la musique. Trois groupes talentueux étaient présents (THE DRY BOTTOM BOYS, LES SPICY et PATHJACK), chacun offrant un univers musical unique. Il y en avait pour tous les goûts ! Saint-Hippolyte s'est transformé en une scène vivante, où les artistes ont partagé leur passion et leur énergie. Cette soirée a permis de découvrir de nouveaux talents et de passer un moment inoubliable en plein air !



YOGA



Tous les lundis, Aurélie CHAURAY vous invite à participer à ses cours de Yoga* à la salle des Sports et des Loisirs de Saint-Hippolyte :

- de 09h30 à 10h30 : Hata Yoga,
- de 10h45 à 11h45 : Yoga sur chaise,
- de 18h15 à 19h15 : Hata Yoga.

Infos et réservation : 06 11 31 26 61
<https://bio.site/a.chauray> - a.chauray@icloud.com

* Débutants bienvenus - Inscriptions toute l'année - Séance découverte à prix doux.

Le yoga continue tout l'été, chaque lundi à 18h15 et 19h30 :
→ En plein air ou dans la salle des Sports et des Loisirs, selon la météo.



A NE PAS MANQUER :

La brocante de St-Hippolyte le DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Plannings à jour,
Tarifs et Réservation,
Scanner le QR Code



↪

L'APE DE L'ÉCOLE DES ENFANTS DU MARAIS



L'APE est une association qui réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école, au profit des enfants. Pour cela, l'association organise différentes manifestations ludiques qui permettent d'aider à financer certains projets des enseignants et d'offrir aux enfants et aux parents des moments conviviaux.



Pour cette année scolaire 2024-2025, nous avons renouvelé la benne à ferraille et notre vente de sapins à Noël, merci aux habitants de la commune qui se sont mobilisés et nous ont permis de récolter des fonds pour le spectacle de Noël que nous avons offert aux enfants de l'école avant les vacances.

Le carnaval nouveau format sur le temps scolaire (défilé dans la commune est devenu trop dangereux aux vues des incivilités routières) et la chasse aux œufs en partenariat avec la Mairie ont permis aux enfants et aux familles de passer de bons moments dans le parc !



Le 17 mai, la deuxième édition de notre Saint-Hipp'HOLI a eu lieu : une marche ou course familiale, sur un circuit de 4km où l'on projette de la poudre colorée pour plus de rigolade !

Une réussite totale, soleil, ambiance, participants et bénévoles, tout était réuni pour une belle journée propice aux rencontres et aux échanges !

C'est un événement qui dynamise notre commune, crée du lien entre les personnes, ravit les participants, nous comptons sur vous, Habitants de St Hippolyte pour accueillir notre prochaine Saint-Hipp'HOLI avec respect et engouement,



Carton Rouge : Les quelques incivilités de certains riverains et/ou automobilistes malgré l'avertissement par arrêté municipal dans chaque boîte aux lettres 15 jours avant, nous a compliqué la tâche. Mais heureusement, nous avons assuré la sécurité de nos participants.

et pourquoi pas, devenir bénévoles quelques heures pour encourager nos participants !



Prochaine étape : la fête de l'école le 27 juin !

Nous vous attendons pour notre assemblée générale qui se déroulera le 23 septembre 2025 à 20h30.

N'hésitez pas à nous contacter sur ape-sainthippolyte@hotmail.com

Nos actus sur Facebook

facebook.com/ape.sainthippolyte17430 >>



POUR FAIRE UN DON

Soutenez nos actions en nous faisant un don sur HelloAsso !



Du côté des associations...

ÉTOILE SPORTIVE ST-HIPPOLYTE



Loto 2025



Olympiade 2025



Nos équipes



- **NOUS RECRUTONS POUR TOUTES LES CATEGORIES**
 - joueurs et joueuses motivés, débutants ou confirmés
 - Dirigeants et bénévoles pour faire vivre le club au quotidien
- **POURQUOI NOUS REJOINDRE :**
 - Ambiance familiale et conviviale
 - Projet ambitieux
 - Envie de progresser ensemble
 - Un club avec de vraies valeurs

Rejoins nous

ESSH c'est plus qu'un club c'est une famille



Instagram



Facebook club

Numéro téléphone 06.74.28.43.52

RANDO LOISIRS 17



Les 31 mai et 1er juin : Saint Hippolyte en fête

L'association Rando Loisirs 17, avec le concours de la Mairie et de nombreuses associations, a mis en oeuvre un week-end festif en proposant à la population, de nombreuses animations orchestrées entre autres, par le Club des Free Chapter de Rochefort avec leurs bikers sur Harley Davidson, Les Rétros Des Marais (exposition de véhicules anciens), les Trio Veneziano (parade costumée) pendant le vide grenier, les Lances de Rochefort club de AMHE (démonstrations d'Art Martiaux Historiques Européens), Tiags n'Country (danses Country), sans oublier les forains pour la fête foraine avec les stands : Petit manège d'antan (La Palmyre), Tequila tir..., Mandy Droit pour ses huîtres.

La soirée Entrecôte du samedi a quant à elle, réuni quelque 150 participants.



La venue nombreuse des habitants, la participation des bénévoles des associations et des clubs, ont permis de faire de ce week-end un moment fort de la vie associative locale et ils en sont tous remerciés.



Remerciements également à la Mairie de Saint-Hippolyte et les artificiers (Hugo Delage et Gérard Babin qui mettent la barre de plus en plus haut), pour nous avoir permis de conclure ce moment festif avec un très beau feu d'artifice.

Du côté des associations...

TENNIS DE TABLE ST-HIPPOLYTE



Vainqueur des Titres de Pré-Regionale 2025



Maxence ARNAUD (Poussin)
Vainqueur du Top Départementale



Finaliste du Chpt des Jeunes
par équipes
(Valentin, Romaric, Kélia)

Une Saison HISTORIQUE !

Fort d'une saison sportive exceptionnelle, le Club évoluera l'année prochaine pour ses 2 premières Équipes en Régionale 3 et en D2 pour sa dernière équipe.

Le Club compte une trentaine de Licenciés (10 jeunes, 23 adultes) se retrouvant sur 3 Créneaux dans la semaine :

- Mardi: 17h30 -19h Jeunes Compétiteurs
19h-21h30 Adultes Compétiteurs
- Mercredi: 20h15-22h Jeu libre
- Vendredi: 17h30 -20h30 Jeu libre

Tarifs licence : -Jeunes 70 euros
-Adultes Compétiteurs 130 euros
- Adultes Loisirs 90 euros

Contact: Yoann 0623921334

LA TEAM DES GRANGES

La Team des granges a accompagné 10 cavaliers aux Championnats Harcours au Mans.

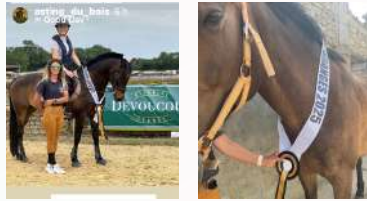


C'est avec une grande fierté que nous avons pu applaudir plusieurs de nos champions sur le podium.



Cette saison les Cavaliers des Granges ont organisé un Championnat des Granges (4 concours internes) pour leurs cavaliers.

La team a eu le plaisir de les accueillir ainsi que leurs proches dans la joie et la bonne humeur.



FOYER RURAL



SAINT HIPPOLYTE **JEUDI 28 AOÛT 2025**
à partir de 21h

Derrière l'Eglise - Apportez vos plaids, vos chaises, et même votre pique-nique !

CINÉMA en plein air

Les aventures extraordinaires d'Adèle Blanc-Sec

GRATUIT organisé par le Foyer Rural

Tous en cuisine !

Préparez-vous à savourer l'été avec notre sélection de délicieuses recettes idéales pour un pique-nique en plein air ! Que vous soyez en famille ou entre amis, ces plats simples et savoureux raviront vos papilles et rendront vos sorties inoubliables



La Frittata aux courgettes

Omelette italienne qu'on peut préparer nature ou avec des légumes de saison.

Préparation 15 min – cuisson 40 min - pour 4 personnes

- 600 gr de courgettes
- 5 c à soupe d'huile d'olive
- 6 pincées de sel
- 1 gousse d'ail
- 1/2 piment oiseau ou piment doux
- 6 pincées de poivre
- 8 œufs
- 3 cl de crème liquide entière
- 50 gr de parmesan râpé
- 1 brin de romarin frais



Lavez les courgettes, coupez les en rondelles. Dans une poêle, faites revenir l'ail et le piment avec huile d'olive (4 c à s). Ajouter les rondelles de courgettes, salez, poivrez, faites cuire pendant 10 minutes. Les courgettes doivent rester encore un peu croquantes. Faites refroidir hors du feu. Préchauffez le four à 200°.

Chemisez avec du papier sulfurisé un moule à manqué rond de 26 cm de diamètre.

Cassez les œufs dans un saladier, salez, poivrez, ajoutez la crème liquide, huile d'olive, le parmesan râpé, le romarin ciselé et fouettez. Versez les rondelles de courgettes dans la préparation, mélangez et versez dans le moule. Enfournerez pendant 40 minutes, jusqu'à ce que la frittata soit cuite et sa surface légèrement dorée, faites refroidir pour la transporter pour le pique nique.

Taboulé libanais

Différent de notre taboulé français. Il s'agit aussi d'une salade froide mais avec beaucoup d'herbes fraîches dont la menthe et le persil, et des graines de boulgour.



- 2 Tomates
- 2 botes de persil plat
- 2 oignons verts
- 2 citrons
- 8 branches de menthe
- 4 C à Soupe de boulgour
- Huile d'olive
- Poivre - sel

Préparation 35 min – pour 2 personnes

Lavez le boulgour et laissez le tremper dans de l'eau pendant 30 minutes, pendant ce temps, taillez les tomates en petit dés. Ciselez les oignons verts, les feuilles de menthe et hachez le persil plat. Egouttez le boulgour et mélangez-le aux autres ingrédients.

Assaisonnez avec du sel et du poivre, ajoutez le jus de citron et l'huile d'olive. Laissez un peu reposer la salade au frais afin qu'elle soit bien fraîche. A transporter dans une glacière pour garder la fraîcheur au moment de votre pique-nique.

Et pour finir sur une note sucrée !

Les Pasteis de natas

Préparation 30 min - Cuisson 10 min - pour 12 pièces

- 3 pâtes feuilletées
- 1 gousse de vanille
- 50 gr de farine
- 6 jaunes d'œuf
- 300 gr de sucre
- 1/2 litre de lait



Fendez la gousse de vanille en 2. Dans une casserole, portez le lait à ébullition avec la gousse de vanille fendue. Retirez la casserole du feu. Retirez les graines de la vanille avec une pointe de couteau et les mettre dans le lait. Dans un saladier, mélangez la farine et le sucre.

Mélanger les deux préparations. Ajoutez les jaunes d'œufs. Mélangez. Etalez les pâtes dans des petits moules. Versez la préparation. Cuire environ à 200/210(th7) pendant 10 minutes. Servir.

Place aux jeux !!!

Jeu n° 1

Mots mêlés :

Trouver le mot-mystère



ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN

ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE

MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

Jeu n° 4

Devinette

Il est léger ou puissant,
Il peut être de toutes les directions,

Qui est-ce ?

Réponses :
1 - FRAGILE / 4 - LE VENT

Jeu n° 2

Trouver les pays associés
à chaque drapeau



Jeu n° 3

Labyrinthe 'glacé'

C'est les vacances d'été et il fait très chaud. Que diriez-vous d'une bonne glace ? Mais pour cela, il faut d'abord trouver le chemin. Réussissez à sortir du labyrinthe et vous pourrez vous régaler... Miam !





Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)

Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON

Comité de rédaction : André BARATHIEU, Diamantina SUIRE, Daniel PACAUD,
Christelle SIMONET, Clotilde JAUCOURT-PERROY, Bruno NOMINÉ.

Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@hippolyte17.fr

Ne pas jeter sur la voie publique